



---

67<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale

## Réunion de haut niveau sur l'Etat de droit High-level Meeting on the Rule of Law

New York, le 24 septembre 2012

Déclaration de la Présidente de la Confédération suisse

Eveline Widmer Schlumpf

---

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général, Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Suisse, je tiens à vous remercier d'avoir organisé cette réunion de haut niveau sur l'Etat de droit au niveau national et international. L'Etat de droit est un principe fondamental qui doit guider l'ensemble de nos actions et nos efforts en vue d'une paix durable et de la prévention des conflits. C'est également une condition préalable au respect des droits de l'homme. Préserver l'Etat de droit demande un effort constant, dont personne ne peut s'exempter. Aucun État, aucune institution, aussi développés soient-ils, ne peuvent croire que l'Etat de droit est acquis une fois pour toutes. Bien au contraire : son maintien exige une attention continuelle. Nous sommes réunis aujourd'hui pour réfléchir activement à la manière dont nous pouvons et voulons renforcer l'Etat de droit. Mais nous sommes aussi et surtout réunis afin que nos réflexions et nos engagements soient traduits en actions concrètes.

J'aimerais mettre en évidence quatre domaines dans lesquels le besoin d'une action commune se fait particulièrement sentir :

Premièrement, pour atteindre, je cite, « l'ère de responsabilité » que le Secrétaire général appelle de ses vœux, je souhaiterais souligner le rôle fondamental de la lutte contre l'impunité et de la justice transitionnelle. Dans ce cadre, la Suisse s'engage à collaborer avec tous les Etats membres des Nations Unies afin de renforcer les bonnes pratiques dans ce domaine. La justice transitionnelle est un

---

instrument crucial pour renforcer l'Etat de droit dans des contextes où des violations massives des droits de l'homme ont eu lieu. La vérité sur les violations, le jugement des auteurs présumés de crimes, la réparation pour les victimes et la réforme des institutions sont indispensables pour obtenir une réconciliation durable et pour éviter que les atrocités se répètent. Les paroles ne suffisent pas. Nous devons aussi être prêts à agir de manière décisive pour assurer que les personnes concernées soient tenues responsables. C'est pour cette raison que la Suisse en appelle au Conseil de sécurité pour qu'il défère la situation de la République arabe syrienne à la Cour pénale internationale, afin que cette dernière enquête sur les crimes ressortant de sa compétence, commis par les différentes parties au conflit. Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement, je vous appelle à vous joindre à notre démarche pour que justice soit rendue en République arabe syrienne.

Deuxièmement, nous devons trouver le moyen de renforcer un domaine du droit auquel la Suisse est particulièrement attachée : le droit international humanitaire, autrement dit le droit des conflits armés. Lors de la dernière conférence annuelle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Secrétaire général des Nations Unies a manifesté sa reconnaissance à l'égard de la Suisse, je cite « *pour son engagement à explorer et identifier les moyens concrets pour renforcer l'application du droit international humanitaire et consolider le dialogue sur des questions de droit international humanitaire entre les États et d'autres acteurs intéressés, en coopération avec le CICR* ». La Suisse se voit ainsi vivement encouragée par les nombreuses manifestations de soutien qu'elle a reçues et va poursuivre ses efforts en vue d'un renforcement du respect du droit international humanitaire.

Troisièmement, nous considérons que les principes sur lesquels repose l'Etat de droit doivent également s'appliquer aux organisations internationales, et notamment aux Nations Unies. À ce titre, la Suisse accorde une importance fondamentale à ce que les procédures des Nations Unies bénéficient d'une crédibilité, d'une légitimité et d'une efficacité toujours plus fortes. De notre point de vue, cela implique que tous les organes onusiens se conforment aux principes de l'Etat de droit. C'est la raison pour laquelle la Suisse continue de promouvoir la mise en place de procédures transparentes et équitables au sein de l'organisation. C'est également dans cette optique que nous nous engageons en faveur d'une amélioration des méthodes de travail du Conseil de sécurité et d'un respect accru des principes de procès équitable dans les procédures de sanctions du Conseil. Seule une organisation qui respecte elle-même les standards les plus élevés dispose de la crédibilité nécessaire pour promouvoir ces critères ailleurs.

Finalement, il est temps de reconnaître la contribution essentielle de l'Etat de droit dans le domaine du développement. Aucune société ne peut prospérer si ses membres ne font pas confiance aux lois et aux autorités chargées de les faire respecter. Ceci est particulièrement vrai à la suite d'un conflit armé ou lorsque des violations massives des droits de l'homme ont été commises. Dans cet esprit, la Suisse tient à souligner l'importance de la cohérence de l'action des Nations Unies dans le domaine de l'Etat de droit. Nous souhaitons que l'aide internationale destinée à soutenir les pays dans leurs efforts pour renforcer l'Etat de droit soit plus efficace, mieux coordonnée et plus cohérente. En particulier, les

mécanismes de justice transitionnelle doivent être mieux coordonnés avec les stratégies visant à renforcer l'Etat de droit. Nous devons également renforcer les capacités des États membres et intensifier l'échange mutuel de bonnes pratiques. Cela contribuera à renforcer notre engagement commun et confirmera qu'il n'y a pas d'approche unique pour promouvoir l'Etat de droit.

Comme on peut le voir, il reste encore beaucoup à faire. Il est certes important de réaffirmer notre volonté commune de soutenir l'Etat de droit, mais nos efforts doivent désormais porter sur la manière dont nous allons traduire nos principes en une série d'actions concrètes, aussi bien pour nous-mêmes qu'en collaboration avec d'autres pays. Les engagements pris aujourd'hui, individuellement et collectivement, par un si grand nombre d'États nous montrent que nous avons tous le pouvoir de changer les choses. Le document adopté aujourd'hui est le premier en son genre pour la communauté internationale. Nous nous réjouissons de voir nos engagements mis en pratique et nous réjouissons de mesurer l'impact de nos efforts communs pour construire un monde plus juste et plus sûr pour tous, basé sur l'Etat de droit. Nous souhaitons que cette réunion de haut niveau soit le point de départ de nos efforts visant à mettre en œuvre pleinement le principe de l'Etat de droit.

Monsieur le Président, je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. President of the General Assembly,  
Distinguished Heads of State and Government,  
Mr. Secretary-General,  
Excellencies,  
Ladies and Gentlemen,

On behalf of Switzerland, I would like to thank you for organising this High Level Meeting on the Rule of Law at the National and International Levels. The rule of law is a crucial principle that must be at the root of all our actions and endeavours in order to achieve lasting peace and prevent conflict. It is also a precondition for ensuring respect for human rights. Constant effort is needed to uphold it - even at home. No State, no institution, however well-developed, can sit back and take it for granted. The rule of law needs constant care. We are here today to actively reflect on how we want, and indeed are able, to strengthen the rule of law. But above all we are also here to ensure that our thoughts and commitments are put into action.

I wish to highlight four areas in which it seems particularly vital that we take common action.

Firstly, in order to bring about what the Secretary-General has called the "age of accountability", I would like to underline the fundamental role of the fight against impunity and transitional justice. That

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

is why Switzerland is committed to working with all UN Member States to strengthen best practices in this field. Transitional justice is a crucial instrument in strengthening the rule of law in the context of past massive human rights violations. Truth about violations, accountability of perpetrators, reparations for victims and reform of institutions are indispensable to avoid the recurrence of atrocities and to achieve lasting reconciliation. However, words alone are not enough, we must also be ready to act decisively in order to attain accountability. This is why Switzerland calls upon the Security Council to refer the situation in the Syrian Arab Republic to the International Criminal Court, in order to investigate crimes under the jurisdiction of the Court that may have been committed by any party to the conflict. I call upon you, fellow Heads of State and ministers, to join this call for accountability in the Syrian Arab Republic.

Secondly, we must find ways to strengthen a body of law that is particularly important for Switzerland, namely international humanitarian law, the law of armed conflict. During last year's Conference of the Red Cross and Red Crescent, the Secretary-General of the United Nations expressed his appreciation for our efforts, and I quote, "*to explore and identify concrete ways and means to strengthen the application of international humanitarian law and reinforce dialogue on international humanitarian law issues among States and other interested actors, in cooperation with the International Committee of the Red Cross.*" Switzerland is greatly encouraged by the many statements of support and offers of assistance it has received and will pursue its efforts towards strengthening compliance with international humanitarian law.

Thirdly, the rule of law also applies to international organisations, in particular the United Nations. Ensuring that UN procedures enjoy ever greater credibility, legitimacy and effectiveness is one of Switzerland's highest priorities. In our view, this means that UN organs must comply with the principles of the rule of law. For this reason, Switzerland remains committed to the establishment of fair and transparent procedures within the organisation. That is also why we have argued in favour of improving the working methods of the Security Council and for greater respect for the principles of *due process* in the Council's sanctions procedures. Only an organisation that itself upholds the highest standards can be credible in promoting these standards elsewhere.

Finally, it is time to recognise the fundamental role played by the rule of law in terms of development. Societies cannot prosper without confidence in the law and the knowledge that it will be enforced. This is especially true of societies that are emerging from an armed conflict or that are faced with a legacy of human rights abuse. With that in mind, Switzerland would like to stress the importance of coherent action by the United Nations in regard to the rule of law. We would like international assistance aimed at supporting national efforts to reinforce the rule of law to be more effective, coordinated and coherent. In particular, transitional justice mechanisms have to be carefully coordinated with strategies to strengthen the rule of law. We also need to improve the capacities of Member States and intensify the exchange of best practices. This will help us to formulate a common mission, while fully recognising that there is no "one size fits all" approach to promoting the rule of law.

As these four points show, much remains to be done. While it is important to reaffirm our shared commitment to the rule of law, our focus must now be on translating this commitment into concrete action, both at home and in assisting others. The individual and collective pledges submitted today by so many states show that all of us can make a difference. The rule of law outcome document adopted today is the first of its kind within the international community. We look forward to seeing our commitments being put into practice, and measuring the impact of our common endeavour to build a more just and secure world for everyone, based on the rule of law. Let us take this moment as a starting point in our endeavour to fully achieve the rule of law.

Mr President, I thank you.